

LA GUIDE PRATIQUE COLLECTE DES DÉCHETS

ÉDITION 2018

**NE TRIEZ
PLUS
AU HASARD**

[À CONSERVER !]



ÉDITO

La production de déchets ne cesse d'augmenter depuis 40 ans, il est impératif d'agir pour préserver notre environnement !

La CCALN, en tant que Territoire à Energie positive pour la croissance verte, mène une politique volontariste en faveur de la réduction de son empreinte écologique.

Développement des énergies propres, réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics et tri des déchets en sont les actions emblématiques.

Nous sommes heureux de vous remettre aujourd'hui ce guide pratique qui vous accompagnera dans votre quotidien afin qu'ensemble nous poursuivions nos efforts en matière de recyclage, valorisation et réduction de nos déchets.

Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans cette démarche.

**Le tri des déchets, l'affaire de tous,
pour l'avenir de tous !**

Pierre BOULANGER
Président de la CCALN

Yves COTTARD
Vice-Président Environnement

Sommaire

- 4 Emballages plastiques, métal et briques
- 5 Papiers et emballages en carton
- 6 Emballages en verre
- 7 Ordures ménagères
- 8 Déchèteries
- 10 Prévention des déchets
- 11 Calendrier de collecte 2018

Un doute, une question ?



Rendez-vous sur
www.avrelucenoye.fr



03 22 09 75 32

**Communauté de communes
Avre Luce Noye**
144 rue du Cardinal Mercier
80110 Moreuil

NOTRE TERRITOIRE

49 COMMUNES - 23 251 HABITANTS



LES ENJEUX DU TRI SÉLECTIF

81 % des déchets de notre poubelle sont recyclables !

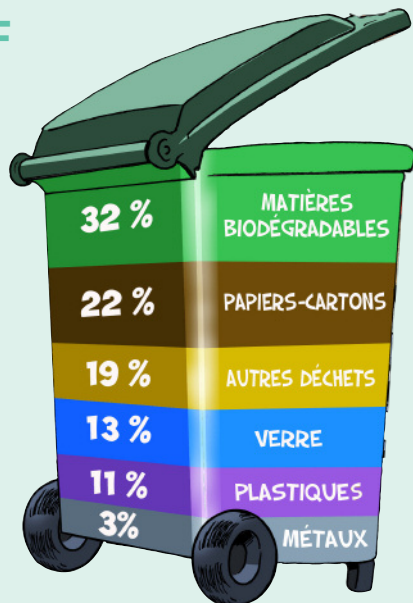
Réduire le poids de nos ordures ménagères, c'est réduire l'enfouissement et protéger notre planète.



Le Point Verre indique que l'entreprise qui fabrique le produit emballé finance les programmes de recyclage de nos emballages ménagers



L'anneau de Moebius signifie que le produit ou l'emballage est recyclable, mais recyclable ne veut pas dire recyclé. À vous de bien le trier pour qu'il le soit !



EMBALLAGES PLASTIQUES, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



CCALN : 14 kg/an/hab
 🇫🇷 : 16 kg/an/hab



Bouteilles et flacons

- **Alimentaire** : bouteille d'eau, lait, soda...
- **Produits ménagers** : adoucissant, javel...
- **Hygiène** : shampoing, gel douche...



Briques alimentaires

Lait, jus de fruits,
soupes, crème fraîche...



Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes aluminium...



LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Je vide mes emballages avant de les déposer dans mon sac
- ✓ Je peux laisser les bouchons sur les bouteilles, c'est plus pratique et je peux les compresser pour gagner de l'espace dans mon sac
- ✓ Attention : les emballages ayant contenu des produits toxiques sont à déposer en déchèterie



✗ Erreurs classiques

Pots, barquettes et films plastiques
et divers petits objets



DÉCHETS DE SOINS

Il est interdit de déposer vos déchets de soin (seringues, cotons souillés...) dans vos sacs ! Ils doivent être apportés en pharmacie.

PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON



Tous les papiers

Enveloppes, catalogues, prospectus, livres et cahiers



Cartonnettes

Emballages en carton de yaourts, céréales...



Grands cartons

A déposer en priorité en déchèterie ou plier, lier et poser à côté de votre sac bleu

✗ Erreurs classiques

Films plastiques des revues, cartons souillés, essuie-tout, mouchoirs usagés



Attention : je retire le polystyrène des cartons



LES BONS RÉFLEXES

✓ Je ne déchire pas mes papiers, les morceaux trop petits ne seront pas recyclés

LE SAVIEZ-VOUS ?

Mettre un Stop Pub (disponible à la CCALN) sur sa boîte aux lettres, c'est environ 36 kg par an de papier en moins !



Les seringues représentent un danger pour les personnels de collecte et ceux du centre de tri



EMBALLAGES EN VERRE, POTS ET BOCAUX



Bravo pour votre geste, continuez !



Verre

Bouteilles, pots et bocaux
en verre alimentaire

✗ Erreurs classiques

Miroirs, faïence et vaisselle ont une composition chimique différente et ne sont pas recyclables



Attention : je retire
les bouchons et les couvercles



LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Inutile de laver le verre que je jette
- ✓ Je dépose les couvercles en métal dans mon sac jaune
- ✓ Pour préserver la quiétude des riverains, je dépose le verre avant 22 h

Le verre se recycle à l'infini !

1 bouteille
en verre



1 bouteille
en verre



ORDURES MÉNAGÈRES (OM)

C'est la partie des déchets que l'on ne peut pas recycler, ils sont collectés en porte à porte toutes les semaines.



7



Stop aux dépôts sauvages !

En plus de dégrader le paysage, les dépôts sauvages polluent le sol, l'air et l'eau. **Gardons nos espaces propres.** Les dépôts sauvages sont interdits dans la rue depuis la loi du 15 juillet 1975.

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ?

Emballages en plastique, en carton, en métal, en papier et en verre



Collecte

Centre de tri
SMITOM
du Santerre

Usine
de recyclage
= **seconde vie**



Plus on trie, moins on jette et la nature s'en porte mieux

Coût recyclage

€

OM Ordures ménagères résiduelles



ISDND* Secode à Boves
= **stockage dans le sol**

*Installation de stockage des déchets non dangereux



Le traitement des déchets enfouis coûte cher et ne produit aucun bénéfice

Coût enfouissement

€€€+

LES DÉCHÈTERIES

Bien trier ses déchets, c'est aussi bénéficier des services des deux déchèteries présentes sur le territoire.



Déchèterie

AILLY-SUR-NOYE

Route de Louvrechy - Tél. : 03 22 41 01 22

	Matin	Après-midi	Public accepté
Lundi	Fermée	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Mardi	9 h - 12 h 30	14 h - 18 h	Matin réservé aux professionnels
Mercredi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Judi	9 h - 12 h 30	14 h - 18 h	Matin réservé aux professionnels
Vendredi	9 h - 12 h 30	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Dimanche	9 h - 11 h 45	Fermée	Dimanche réservé aux particuliers

Attention : les déchèteries sont fermées les jours fériés

MOREUIL

RD 23 entre Moreuil et Démuin - Tél. : 03 22 09 84 11

	Matin	Après-midi	Public accepté
Lundi	Fermée	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Mardi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Matin réservé aux professionnels
Mercredi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Judi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Matin réservé aux professionnels
Vendredi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Samedi	9 h - 13 h	14 h - 18 h	Ouvert à tous
Dimanche	9 h - 11 h 45	Fermée	Dimanche réservé aux particuliers



LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Je vérifie que mes déchets y sont acceptés
- ✓ Je trie mes déchets par filière en amont pour ne pas perdre de temps sur place
- ✓ Je respecte les consignes du gardien

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

adelphe



Cartons à plat

écomobilier



Mobilier

eco-systemes



Cartouches d'encre



Déchets d'équipements électriques et électroniques

ALIAPUR
COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS



Pneumatiques

recylum



Déchets verts



Encombrants



Huiles de vidange

Eco
bbs



Déchets dangereux des ménages



Huiles de friture



Métaux



Lampes et néons



Radiographies



Amiante
(sous conditions,
contactez la CCALN)



Déblais,
gravats



Piles
et batteries



Plâtre (Moreuil
uniquement)



Bois

Et que deviennent ces déchets ?

- Les déchets verts sont compostés
- Les ferrailles, cartons, DEEE, bois, mobilier, huiles, pneumatiques sont recyclés
- Les gravats sont réutilisés en remblais
- Les déchets dangereux des ménages font l'objet de traitements spécifiques adaptés
- Le tout-venant est enfoui dans le sol

MOINS DE DÉCHETS



PRÉVENTION

**ÇA COMMENCE
PAR DES GESTES
SIMPLES !**

Réduire ses déchets, ce n'est pas compliqué ! Tout commence lors de vos courses : choisissez des produits avec peu d'emballages et, de préférence, des emballages recyclables. Pensez au réemploi, au don, à la vente d'occasion et à la réparation de vos objets.

10

Dans le jardin

Pensez au mulching !

Avec une tondeuse mulching ou grâce à un kit adaptable sur votre tondeuse classique, l'herbe est finement broyée puis laissée sur le sol. Elle se dégrade naturellement et nourrit votre pelouse.



Pratiquez le compostage !

Compostez vos déchets de cuisine et de jardin : vous obtiendrez gratuitement en quelques mois un compost de qualité, bénéfique pour vos plantations.



Des composteurs sont disponibles à tarif préférentiel sur réservation auprès de la CCALN

À la maison

Réduisez le gaspillage alimentaire

Contrôlez la température du réfrigérateur, cuisinez vos restes plutôt que de les jeter.

Vérifiez les dates limites de consommation et faites la différence entre **DLC**, Date Limite de Consommation, à ne pas dépasser pour les produits périssables et **DDM**, Date de Durabilité Minimale, même si elle est dépassée, le produit n'est pas dangereux pour la santé et peut être consommé.



Buvez l'eau du robinet

Cette pratique est sans risque, l'eau est saine et contrôlée, plus économique, c'est également du plastique en moins !

